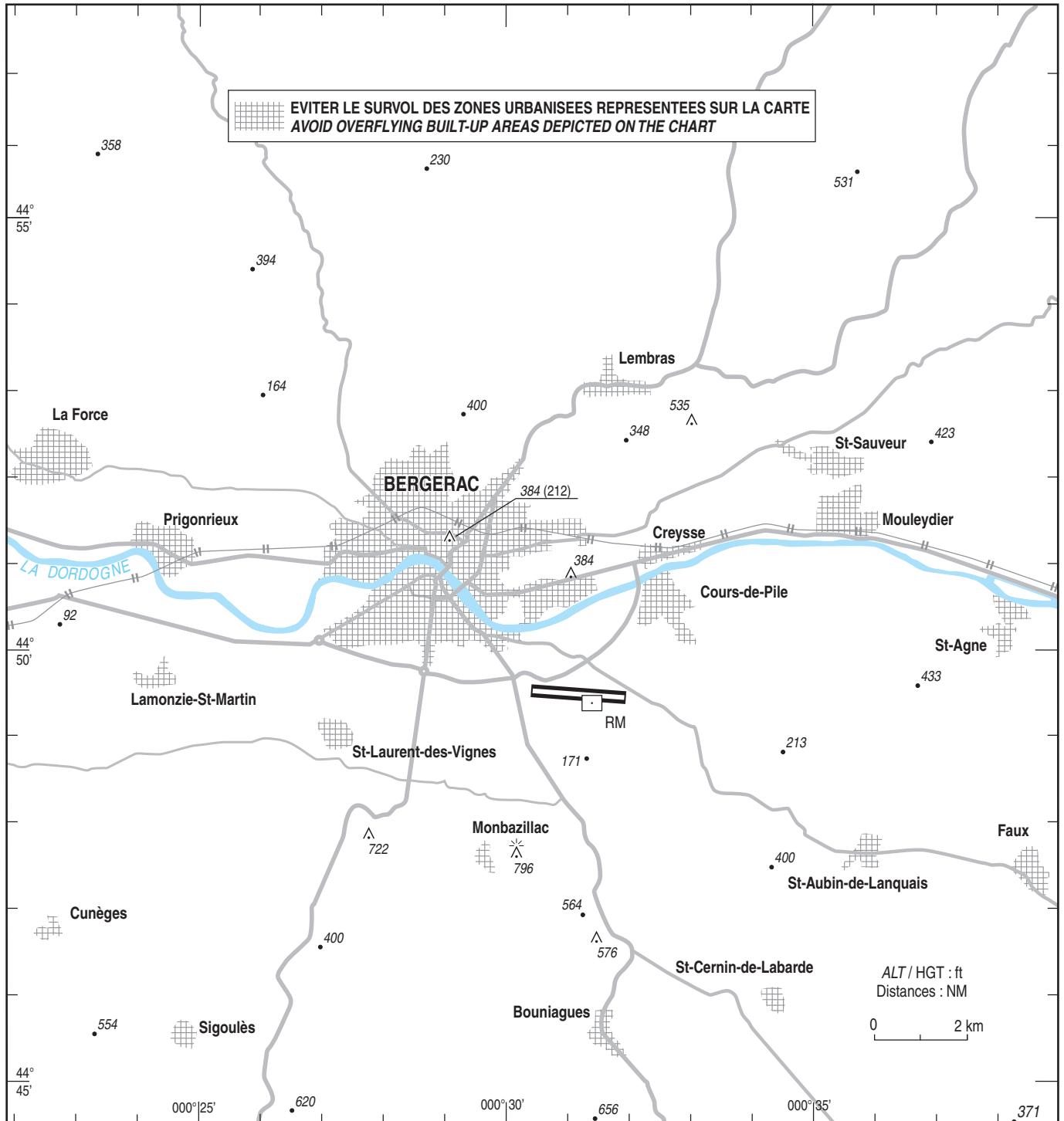


ENVIRONNEMENT APPROCHE A VUE
Environment visual approach

BERGERAC DORDOGNE PERIGORD



CONSIGNES, SAUF IMPERATIF DE SECURITE :
 Clairance d'approche à vue délivrée sur demande du pilote ou de jour sur proposition du contrôleur. Le contrôleur d'approche peut proposer un guidage radar pour l'acquisition des conditions de vol à vue. La demande d'approche à vue sera toujours confirmée par le pilote dès visuel sur l'AD.
RWY 27 : Arrivée par BUGUS : évolutions propres à l'approche à vue à effectuer dans le Nord de l'aérodrome avant la rejoindre de l'axe d'approche finale. Arrivée par VELIN : procéder à une branche vent arrière Nord évitant le survol de la ville de Bergerac.
 Arrivée par SAU : procéder à une branche vent arrière Sud.
 Arrivée par RUMEL : évolutions propres à l'approche à vue à effectuer dans le Sud de l'aérodrome avant la rejoindre de l'axe d'approche finale.
RWY 09 : Respect d'une distance MNM (4 NM RM) d'alignement en finale avant le seuil de piste.
 Arrivée par BUGUS : procéder à une branche vent arrière Nord évitant le survol de la ville de Bergerac.
 Arrivée par VELIN et SAU : rejoindre de l'axe d'approche finale après guidage radar, les évolutions propres à l'approche à vue seront contenues dans un rayon de 10 NM autour du DME ATT RM, afin d'éviter le survol de l'AD de Sainte-Foy-la-Grande.
 Arrivée par RUMEL : procéder à une branche vent arrière Sud.

INSTRUCTIONS, EXCEPT FOR SAFETY REQUIREMENT :
Visual APCH only issued on pilot request or by day on ATC proposal. The ATC can suggest a radar vectoring to obtain visual flight conditions. The visual APCH request will be always confirmed by the pilot AD in sight.
RWY 27 : Arrival from BUGUS : visual APCH manoeuvres must be performed in the North of AD before joining final APCH axis.
 Arrival from VELIN : proceed to a North downwind leg avoiding to overfly Bergerac city.
 Arrival from SAU : proceed to a South downwind leg.
 Arrival from RUMEL : visual APCH manoeuvres must be performed in the South of AD before joining final APCH axis.
RWY 09 : Respect MNM distance (4 NM RM) of lining up in final before the threshold.
 Arrival from BUGUS : proceed to a North downwind leg avoiding to overfly Bergerac city.
 Arrival from VELIN and SAU : join final APCH axis after radar vectoring. After radar vectoring, visual APCH manoeuvres will be contain within a radius of 10 NM around ATT DME RM, to avoid the low altitude overflight of AD Sainte-Foy-la-Grande.
 Arrival from RUMEL : proceed to a South downwind leg.